

Mémoire à l'intention du BAPE

Projet de parc éolien de la Madawaska à Dégelis
et Saint-Jean-de-la-Lande

6211-24-093

Le parc éolien Madawaska

Le projet d'implantation d'éolienne dans le secteur de St-Jean de la Lande est une mauvaise idée. Dans l'optique que les exemples historiques et les chiffres statistiques illustrent abondamment que les nouvelles sources d'énergies ne remplacent pas les anciennes. Elles ne font que s'additionner. Ce fait remet en question le prétexte de construction d'éolienne à des fins de transition énergétiques. Ce à quoi ne crois pas du-tout. De plus la construction d'éolienne nécessite quantité de matières premières massif, qui elle sont extraites et transportés avec d'autres sources d'énergie comme le pétrole. L'argument d'énergie « verte » est un canular. Ce projet est une projet polluant. De plus, les nouveaux chemins et la construction de socles en bétons amplifiera la quantité de zones anthropiques. La durée de vie de 20 ans seulement avant remplacement est problème. La présence de structures industrielles dans ce secteur qui est l'un des plus sauvages de la région est une catastrophe esthétique et une perte de territoire peu perturbé par l'homme. L'absence d'un vrai plan d'ensemble, d'une réelle stratégie, pour une véritable transition énergétique sérieuse par l'État fédéral ou provincial et de sa société énergétique (HydroQuébec), structuré dans le temps et avec ses contraintes, devrait lever un doute quand aux projets de développement énergétiques comme ceux des éoliennes, donc de ce projet Madawaska.

Je m'oppose à ce projet de parc éolien pour ces raisons entre autres.

Merci

Samuel Ferragne Pratte
Saint-Germain de Kamouraska